

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 5 (1897)
Heft: 11

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Chacun connaît l'agréable site du « **Champ du Moulin** », au milieu des gorges de l'Areuse. Sur la maison la plus occidentale de ce hameau, on a placé, il y a quelques années, une plaque de marbre portant cette inscription : *J.-J. Rousseau a habité cette maison en septembre 1764.*

Le propriétaire de cet immeuble, M. Louis Perrier, architecte, a cru pouvoir en agir ainsi sur la foi des dires très précis de personnes âgées et des indications relevées par Fritz Berthoud dans son importante étude sur *J.-J. Rousseau au Val de Travers*. Dans ce travail, on peut lire que le Champ du Moulin était « un des *coins* de prédilection » du philosophe.

Rousseau avait donc passé souvent à cet endroit. Mais y avait-il habité ? C'est ce que personne ne savait d'une manière certaine jusqu'à présent et c'est aussi la question que M. Aug. Dubois a résolue affirmativement dans deux articles qui ont paru dernièrement dans le *Musée Neuchâtelois*.

L'auteur s'est servi pour cela du journal manuscrit du comte Charles de Zinzendorf, neveu du fondateur de la secte des Moraves. Ce volumineux ouvrage, qui se trouve maintenant aux archives impériales et royales d'Autriche, fut écrit presque au jour le jour par son auteur.

En 1764, celui-ci, pendant un voyage qu'il accomplissait dans l'Europe occidentale, passa plusieurs jours dans la principauté de Neuchâtel et voulut voir J.-J. Rousseau, alors déjà fort connu à cause de ses ouvrages et de ses démêlés avec Voltaire et les Genevois, et qui habitait à cette époque dans le Val de Travers. Il le trouva à l'auberge de Brot-Dessous — sur la route de Rochefort à Travers — et l'accompagna jusqu'à cette petite maison située au fond du vallon des gorges de l'Areuse où l'illustre fils « de l'horloger de Genève » faisait à ce moment-là un séjour qui fut de peu de durée.

« Nous arrivâmes à un mauvais chemin qui nous conduisit dans le vallon, dit le comte de Zinzendorf. M. Rousseau me montra de loin sa maison, dans le vallon arrosé par la Reuse, située dans un endroit appelé le Champ du Moulin, bordé de belles montagnes couvertes de beaux bois. Au coin vers l'ouest, le Creux du Vent, un singulier rocher excavé, dont il sort un vent qui jette le chapeau en haut. Il ne fut pas content de mon insensibilité stoïque ; je devais être en extase à l'aspect de cette contrée... Il me conduisit

dans sa chambre ; je vis celle de sa gouvernante. Il me parla de la *Nouvelle Héloïse* dont il me dit que c'était son histoire, du prince Louis (de Wurtemberg) et de plusieurs autres qui font éléver des enfants à sa façon, de Voltaire, dont il se plaint amèrement... Nous retournâmes par un chemin bien sauvage où il nous fallut gravir une roche comme des chèvres...»

M. Dubois est arrivé à la conclusion que J.-J. Rousseau s'installa au Champ du Moulin vers le 4 septembre et qu'il le quitta vers le 11 du même mois.

Rousseau profita de ces journées agréables pour faire beaucoup d'excursions botaniques avec son ami Gagnebin, et M. Dubois croit pouvoir affirmer que le philosophe est allé souvent herboriser au Creux du Van et qu'il a même gravi cette montagne jusqu'au sommet.

— C'est à Vevey que la **Société d'histoire de la Suisse romande** a eu sa séance d'automne, le 23 septembre. Malgré le temps couvert, une soixantaine de membres de la société se sont rencontrés à l'Hôtel-de-Ville, à $9\frac{1}{2}$ heures.

M. de Budé a ouvert la série des travaux. Il a consacré des pages très intéressantes aux passages de Bonaparte à Genève en 1797, avant le congrès de Rastatt, et en 1800, avant Marengo, et au séjour de l'ex-roi Joseph Napoléon à Prangins. En 1797, Bonaparte fut précédé de quelques jours par Murat qui devait prendre diverses mesures pour faciliter le voyage. Les conseils de Genève invitérent les citoyens, par une proclamation, à montrer le plus grand respect et à manifester la plus grande joie. Les milices avaient l'ordre de se réunir au premier signal dans leurs quartiers pour rendre les honneurs. D'autre part, des habitants de la ville alors déjà française de Carouge signèrent une pétition pour demander que l'on réunît à la France la ville de Genève que quelques-uns regardaient comme un repaire de contrebandiers. Bonaparte affirma au contraire que Genève devait rester indépendante précisément à cause de son importance commerciale et il donna l'assurance que jamais un soldat français n'entrerait dans cette ville. On sait que malgré cette promesse, Genève ne vit pas son indépendance respectée et que, dès le 15 avril de l'année suivante, elle fut au contraire occupée par des troupes françaises et réunie ainsi de force à la France.

Bonaparte traversa de nouveau Genève au printemps 1800. De grands préparatifs furent faits pour le bien recevoir, mais il entra dans la ville entre trois et quatre heures du matin, et trompa ainsi l'attente de ses admirateurs. Il chercha pendant son séjour à faire

voir tous les avantages que Genève retirait de son annexion à la France. Il s'informa de tout et de tous et assista à plusieurs soirées et réceptions.

M. de Budé a rappelé le souvenir de l'entretien que Bonaparte eut près de Lausanne avec quelques jeunes gens. C'est à Lausanne — où il logea chez Haller — qu'il prit toutes les dispositions nécessaires pour passer le St-Bernard.

Les autorités valaisannes, ne voulant pas que les Français gardassent une mauvaise impression du pays, firent enfermer les goûtreux pendant le passage de Bonaparte et de son armée. Ces malheureux éveillèrent cependant l'attention du public et, sans doute, des étrangers, car du fond des réduits dans lesquels ils se trouvaient, ils firent entendre les cris les plus affreux, demandant qu'on vînt les délivrer. Pour inspirer la pitié d'une manière plus certaine, ils proféraient, dit M. de Budé, ces paroles compromettantes : « Nous sommes la jeunesse du pays ! »

Joseph Napoléon s'engoua à un moment donné du château d'Allaman, dont il proposa l'échange à son propriétaire, M. de Sellon, contre le domaine de Morfontaine en France, dont le revenu était évalué à 200,000 francs. Cet échange n'eut pas lieu et l'ex-roi s'établit au château de Prangins, sous le nom de comte de Survilliers. Il y resta jusqu'au jour où le Petit Conseil du Canton de Vaud déléguait deux de ses membres pour l'arrêter et mettre fin à de prétendues intrigues dont se plaignait le gouvernement de la Restauration. Joseph Napoléon prévint les magistrats vaudois et se retira en lieu sûr.

M. Maurice Wirz, auteur du catalogue de l'exposition d'objets anciens du Musée Jenisch, indique en quelques mots l'organisation de celle-ci. Il donne ensuite un excellent exposé de l'art décoratif suisse. Il passe en revue la décoration dans le mobilier, la sculpture, les dessins, la marqueterie, la peinture. Les planches qu'il avait préparées et les objets qu'il a montrés ont illustré son exposé de la manière la plus agréable. M. Wirz a terminé par un éloquent appel à ses auditeurs en faveur de la conservation des objets anciens. Il a, à cette occasion, rappelé l'époque où l'on vendait par caisses à raison de 200 francs le mètre cube des vitraux suisses qui ornent aujourd'hui le musée de Cluny, le Louvre et les châteaux et musées d'Allemagne.

M. de Molin nous a fait part des résultats de ses laborieuses recherches sur l'activité de la fabrique de porcelaines de Nyon, ses vicissitudes et les hommes qui l'ont dirigée. M. de Molin a pu se persuader qu'elle existait déjà vers 1780 et que sa fondation ne

peut être attribuée, comme le veut la tradition, à des ouvriers chassés de Sèvres par la Révolution. Cette entreprise paraît au contraire être le fait d'un Français, Daubrée ou Maubrée, qui s'assura la collaboration du céramiste Müller. Plus tard vint le porcelainier Dortu qui donna un bel essor à l'entreprise. C'est en 1787 que la fabrique fut transportée au chemin du Port où elle est encore. La porcelaine artistique cessa d'être fabriquée en 1813. Le directeur Dortu se retira et les créanciers reçurent comme dividende d'énormes stocks de porcelaines que l'on retrouve dans les coffres de quelques familles de Nyon.

M. William Robert a entrepris la tâche de recueillir les matériaux et renseignements relatifs aux origines très obscures de la Confrérie des vignerons, jadis appelée Abbaye de St-Urbain. Il a passé en revue dans sa communication les documents les plus anciens qui datent de 1648, ses vieux drapeaux avec ses légendes « Suisses, soyons unis » et « *Ora et labora* », ses coupes aux formes caractéristiques, ses attributs, etc. M. Robert indique enfin les différentes fêtes. Il rappelle aussi l'époque où le sexe fort fournissait seul les figurants et où Cérès était représentée par un garçon boucher.

Cette longue séance a été clôturée par la communication de M. Dunant, qui se trouve dans le présent numéro.

Les membres de la société se sont rendus ensuite au musée Jenisch, où ils ont visité les intéressantes collections d'objets anciens qui y ont été réunies pendant quelques semaines.

— **L'Exposition d'objets anciens** qui a eu lieu à Vevey, du 1^{er} septembre au 9 octobre, présentait, de l'avis de tous les visiteurs, un très grand intérêt.

Le Musée Jenisch, où elle avait été organisée, se prête admirablement à une exposition de ce genre, et le talent des membres du comité a pu s'y donner libre carrière. Et c'est une impression de gracieuse installation qui frappe dès l'abord : tout est bien présenté, il n'y a rien qui choque l'œil ni dans les formes, ni dans les couleurs ; une lumière douce tamise à travers les vitraux et se répand dans les vitrines.

Dans le grand vestibule du Musée, à l'entrée, sont déposés quelques meubles, tables, bahuts, et des mannequins à uniformes du musée de Chillon ; dans l'escalier, encore des meubles, et l'on arrive au premier étage, où se trouve la salle du *Vieux-Vevey*, qui abrite la partie principale de l'Exposition.

Les objets prêtés sont très nombreux et comprennent des échantillons de meubles, argenterie, bijouterie, faïence, armes, ferronnerie, vitraux, étains, broderies, dentelles et éventails.

Il nous serait difficile de faire une liste des pièces spécialement intéressantes ; chacune a sa raison d'être dans l'exposition, sinon par sa valeur propre, du moins comme élément comparatif, et après un examen attentif de la salle on peut avoir une idée exacte de telle ou telle manifestation de l'art ancien. C'est du reste ce dernier avantage que les organisateurs ont cherché à obtenir, et nous pouvons les assurer qu'ils y ont parfaitement réussi. Le catalogue a été dressé d'après le même système et mériterait ici un compte-rendu détaillé. Dû en majeure partie à la plume de M. Maurice Wirz, architecte, il contient en appendice des notes très claires et très intéressantes sur les styles, sur les faïences suisses, les vitraux, et spécialement un article sur les chaises des montagnes suisses, que l'auteur a bien voulu développer à la séance de la Société d'histoire de la Suisse romande.

Somme toute, l'Exposition du Musée Jenisch a été utile à bien des points de vue, dont un des principaux consiste à avoir attiré l'attention de bien des gens sur les objets précieux qu'ils possédaient sans en connaître la valeur.

Le comité de l'Exposition était composé de MM. de Palézieux-Du Pan, Maurice Wirz, architecte, Adolphe Burnat, architecte, et Edmond de la Harpe.

— On connaît les vers placés à l'endroit où **Davel fut décapité** :

Passant, qui que tu sois ! Voici l'illustre place
Où le brave Davel, d'une héroïque audace,
Pour avoir chatouillé notre Ours un peu trop fort
Par un coup de sa patte a terminé son sort.

Un de nos abonnés, M. Edouard Burnet, nous fait la remarque suivante :

Ni Juste Olivier, ni que je sache aucun des biographes de Davel ne me paraît avoir remarqué que ces quatre vers sont tirés presque mot pour mot de Molière et que leur *auteur*, resté inconnu, ne peut guère revendiquer que le mérite de l'à-propos.

MORON : « Je suis votre valet. J'aime mieux que l'on dise :

C'est ici qu'en fuyant sans se faire prier
Moron sauva ses jours des fureurs d'un sanglier,
Que si l'on y disait : Voilà l'illustre place
Où le brave Moron d'une héroïque audace,
Affrontant d'un sanglier l'impétueux effort,
Par un coup de ses dents vit terminer son sort.»

(*La Princesse d'Elide*, acte I, scène II.)

— On connaît l'inscription relevée sur l'**ancienne cloche de Boulens** :

*Mentem sanctam spontaneam honorem Deo et liberationem patriæ
Ihesus Nazared. Ustor. R. J.*

On en a donné la traduction suivante :

« Dans une intention sainte et spontanée, pour rendre hommage à Dieu, et pour le remercier de la libération de la patrie, Jésus de Nazareth. »

Et voici l'explication qui en a été donnée :

« En octobre 1475, l'armée suisse envahit le Pays de Vaud et l'occupa jusqu'à la paix de Fribourg, 12 août 1476. Boulens, comme toutes les localités avoisinant Moudon, était tombé aux mains des Suisses. Les mots *et patriæ liberationem* prouveraient que la cloche a été fondue peu de temps après que le duc de Savoie avait été remis en possession de ses Etats au nord du lac. »

Or voici, dit le *Nouvelliste*, qu'on vient de relever sur la grosse cloche de St-François, qui porte la date de 1508, la même inscription, à laquelle ne s'applique plus l'explication donnée plus haut. Il serait, en effet, étrange que 33 ans après l'invasion du Pays de Vaud par les Suisses on ait fondu une cloche pour en rappeler la fin.

D'autre part, M. Berthoud, professeur à Aubonne, nous écrit ce qui suit :

« L'article publié par la *Revue* dans son numéro de jeudi dernier, sous le titre « Nos cloches et souvenirs d'autrefois » m'a remis en mémoire l'inscription de la vénérable doyenne de notre beffroi dont le bronze a aujourd'hui disparu dans le creuset du fondeur. Elle était à peu près identique à celle de la cloche de Boulens :

*Mentem sanctam spontaneam honorem
Deo et patriæ liberationem Amen.*

Nulle date ni marque de fondeur. D'où provenait cette cloche, je l'ignore. Le samedi 21 aoust 1596, le conseil d'Aubonne fait accord avec M^e Jean Girod de Genève pour faire et accoustrer la grosse cloche au prix de 25 florins en lui fournissant le fer et le bois et luy aydant à la baisser et lever. Voilà tous les renseignements que je trouve au registre du Conseil.

Aussi avais-je tout bonnement traduit en suppléant. DA NOBIS ou PRECAMVR (omission assez fréquente, vu l'espace restreint dont disposait le « martinatier »). Donne-nous un esprit naturellement droit en honneur à Dieu et comme sage conseil pour la patrie, Amen.

En examinant de plus près les lettres de l'inscription dont je vous envoie ci-inclus l'empreinte, je suis tenté de leur assigner une date antérieure à celle de 1596 et à me ranger à l'opinion de l'érudit correspondant de la *Revue*. M^e Jean Girod aura probablement procédé comme notre excellent harmonisateur de cloches Thybaud et échangé simplement une ancienne cloche pour la monter au beffroi d'Aubonne. »

On le voit, M. Berthoud donne de l'inscription une traduction différente de celle que nous avons citée plus haut. La présence sur trois cloches différentes d'une inscription identique, que l'on retrouvera probablement ailleurs, donne à croire qu'il n'y a pas à attacher une signification mystérieuse à cette devise. Elle devait être une formule consacrée à ce genre de travail, ou peut-être la devise habituelle d'un même fondeur.

— Nous avons parlé, dans notre livraison de janvier de l'année courante, de **Jean-Louis Wagnière**, de Rueyres, qui fut pendant un assez grand nombre d'années le secrétaire de Voltaire. On avait vainement cherché jusqu'à maintenant la date de sa mort. M. Vidard, de Divonne, qui a fait de nombreuses recherches sur le rétablissement du catholicisme dans le Pays de Gex, a réussi enfin à mettre la main sur l'acte de décès de cet homme de lettres vaudois. Le voici, tel qu'il a été retrouvé à Ferney :

« Commune de Ferney-Voltaire.

» Le dix-septième jour de Germinal, an dix de la République française (7 avril 1802).

» Acte de décès de Jean-Louis Wagnière, marié à Rose-Françoise-Suzanne Corboz, son épouse, vivante ; décédé le dit jour, à cinq heures du soir, âgé de soixante-trois ans, né à Rueyres, département de l'Helvétie, demeurant à Ferney, fils de feu Jean-Marc Wagnière et de Jeanne-Jaqueline Ménétréy, de Pollieu-le-Grand, en Helvétie, aussi décédée.

» Sur la déclaration à moi faite par le citoyen Jean-Louis Mestral, demeurant à Ferney, profession d'horloger, qui a dit être beau-fils du défunt ; et par le citoyen François Montignot, demeurant à Ferney, profession de greffier du juge de paix, qui a dit être ami du défunt, etc. »

